

Le 17 août 2023

À tous les parents utilisateurs du Service de garde,

Bonjour,

La présente vise à vous informer que le gouvernement du Québec a approuvé par décret des modifications au Règlement sur les services de garde en milieu scolaire. Les modifications visent, notamment, à plafonner la contribution financière des parents pour les services de garde. Les tarifs suivants s'appliquent pour l'année 2022-2023 :

- ❖ 3,05 \$ / heure pour les élèves qui fréquentent les services de garde une seule période par jour;
- 9,20 \$ / jour pour les élèves qui fréquentent les services de garde deux périodes et plus par jour;
- ❖ 15,75 \$ pour une journée pédagogique plus le coût réel de l'activité ou sortie, le cas échéant;
- Aux fins de financement, chaque journée de garde comporte trois périodes, soit celle d'avant les classes, celle du midi et celle d'après les classes.

Renée Lapierre, directrice

École Beausoleil et du Parc

